

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté-Egalité-Fraternité

RÉUNION

DU

CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. R.2121-7 du Code général des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance publique ordinaire le

Lundi 9 décembre 2024

à

20 h 00

A la mairie

ORDRE DU JOUR

I. Approbation du procès-verbal de la précédente séance (17 septembre 2024)

II. Affaires Générales

- Règlement des cimetières de la commune de Saint-Martin-du-Vivier – Approbation

III. Urbanisme

- Délai maximum d'affichage après travaux par les entreprises de la commune – Approbation
- Autorisation au Maire d'engager les démarches auprès de la Métropole pour l'intégration des voies et réseaux du lotissement "La Ferme"

IV. Voirie

- Débat sur les horaires d'extinction de l'éclairage public

V. Ressources Humaines

- Création d'un poste de Responsable de structure ALSH sur emploi permanent à temps complet (35h) à inscrire au tableau des effectifs – Approbation
- Mise à jour du tableau des effectifs – Approbation
- Participation à la protection sociale complémentaire prévoyance et santé des agents - Autorisation

VI. Finances

- Demande de subvention pour la création d'une passerelle PMR vers l'école maternelle Joseph HEMERY au-dessus du Robec - Approbation
- Demande de subvention pour la réalisation d'un accès PMR aux caveaux du cimetière de la Hétraie – Approbation
- Demande de subvention pour la création de places de stationnement en revêtement perméable rue de la Pouponnière – Approbation
- Demande de subvention pour la rénovation de la salle du conseil municipal – Approbation
- Demande de subvention pour les travaux sur le mur de la cantine – Approbation

- Demande de subvention pour l'acquisition et le renouvellement de défibrillateurs – Approbation
- Demande de subventions pour l'équipement informatique des enseignants de l'école primaire Joseph HEMERY – Approbation
- Demande de subventions pour le changement de l'éclairage en LED des bâtiments communaux de Saint-Martin-du-Vivier- Approbation
- Révision des tarifs de location des salles municipales – Approbation
- Révision des tarifs des activités du Centre social à compter du 1er septembre 2024 – Approbation
- Approbation des listes de non-valeurs
- Décision modificative n°1 du budget 2024 de la commune Saint-Martin-du-Vivier - Approbation
- Ouverture anticipée des crédits d'investissement pour l'exercice 2025

VII. Questions et informations diverses

Le 3 décembre 2024

Le maire



Gilbert Merlin